

Communauté de Communes du Pays de Limours

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Phase 2 : stratégie

Commission des Maires

18 octobre 2019



Introduction

La stratégie

Les écoprojets

Les prochaines étapes

Annexe : Des constats aux leviers d'action

- *Énergie*
- *Gaz à effet de serre*
- *Qualité de l'air*
- *Adaptation au changement climatique*

Plan Climat Air Energie *Territorial*



Introduction

- ***Où en est le Plan Climat ?***
- ***Calendrier***
- ***Objectifs de cette réunion***

Où en est le Plan Climat ?

Une élaboration en 3 étapes :

- **Phase 1 : Le diagnostic**

Il a été établi, permettant d'identifier les spécificités du territoire.
Le diagnostic Cit'Ergie a été réalisé en parallèle.

- **Phase 2 : La stratégie**

Elle est en cours. Il s'agit :

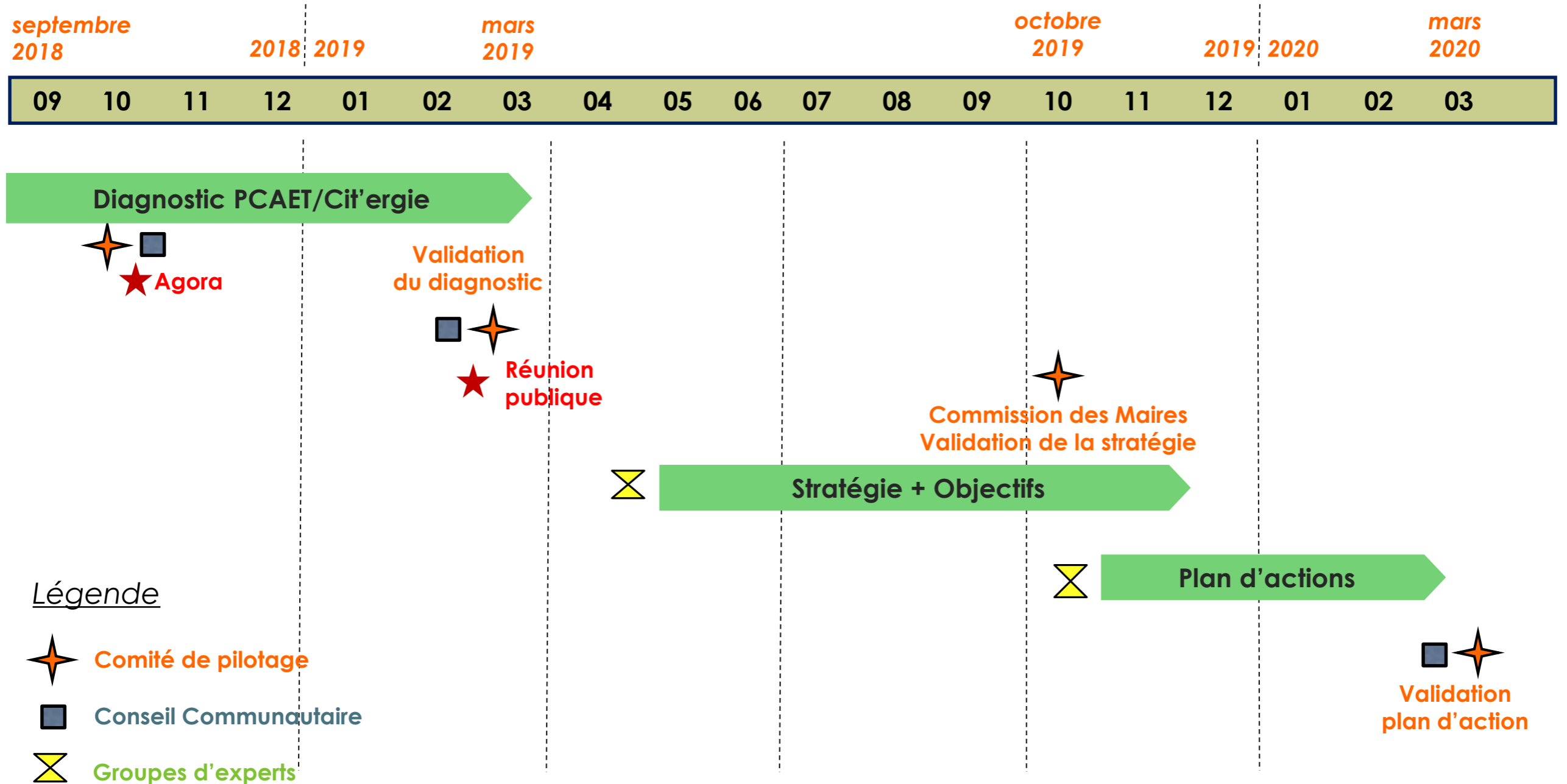
- ✓ **D'identifier les leviers d'action**
- ✓ **De fixer les priorités d'intervention et les objectifs à atteindre**

- **Phase 3 : Le programme d'actions**

Il servira à mettre en œuvre concrètement la stratégie.

Il s'échelonne sur la période 2020-2026.

Calendrier du Plan Climat



Notre réunion a pour but de :

- 1 – **Présenter la stratégie à travers les priorités et leviers d'action**
- 2 – **Echanger ensemble sur le rôle des communes et des élus dans la mise en œuvre du Plan Climat :**

- ✓ **Valoriser et développer les actions en cours ou en projet**

Celles de la CCPL et des communes, mais aussi celles des partenaires : Parc naturel, territoires voisins, Département...

- ✓ **Mobiliser les citoyens et les associations**

*À côté d'actions qui seront portées par les communes et la CCPL, le PCAET a aussi pour objectif d'identifier des **écoprojets**, portés par des citoyens et des associations.*

C'est un facteur clef de succès pour le Plan Climat.

La stratégie



Quelle stratégie pour le Pays de Limours ?

La stratégie doit répondre à une double nécessité :

- Agir en priorité sur les principaux postes de consommation ou d'émission
- Concentrer les moyens d'actions sur les thématiques où les gains sont les plus importants

Ceci amène à retenir trois orientations prioritaires :

- > Bâtiments résidentiels et tertiaires
- > Transports et déplacements
- > Alimentation, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le choix de ces priorités n'exclut pas que des actions puissent porter sur d'autres secteurs ou thématiques : agriculture, qualité de l'air, **exemplarité des collectivités**, adaptation au changement climatique...

Sobriété et efficacité énergétiques

- *Performance énergétique des bâtiments*
- *Information et sensibilisation des citoyens sur la rénovation des bâtiments anciens*

Décarboner l'énergie

- *Développer l'utilisation du bois*
- *Développer le solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire)*

Urbanisme

- *Réflexion sur le développement urbain et une densification maîtrisée*

→ *En vert : quelques exemples de pistes d'action*

L'enjeu au sein de la CCPL est lié à l'usage de la voiture individuelle, fortement émettrice de GES.

Réduire l'impact inévitable des déplacements

- Favoriser de nouvelles formes de mobilité : covoiturage, véhicules électriques, GNV...
- Végétaliser les rues pour participer à la captation du carbone

Développer les alternatives

- Consolider les transports doux (pistes cyclables, parking à vélo...)
 - Informer et sensibiliser les entreprises
 - Améliorer le rabattement des lignes de bus vers la gare autoroutière
 - Soutenir l'emploi de proximité (zones d'activité, maintien des commerces, tiers lieux) et le télétravail (l'installation de la fibre aidant)
-
- En vert : quelques exemples de pistes d'action

Ce volet s'effectuera en lien avec le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

Réduire le gaspillage alimentaire

→ *Sensibilisation des usagers au gaspillage (déchet)*

Limiter l'empreinte carbone des aliments

→ *Sensibilisation à une alimentation moins carnée*

→ *Développement de filières courtes en lien*

Favoriser les pratiques agricoles durables

→ *Soutenir les initiatives d'agriculture urbaine et de permaculture, la transition vers le bio et le maraîchage*

→ *En vert : quelques exemples de pistes d'action*

Fixer des objectifs

Sur ces trois priorités, la stratégie se traduira dans des objectifs précis :



- > Économies d'énergie
- > Réduction des émissions de GES
- > Qualité de l'air
- > Adaptation du territoire au changement climatique

Ces objectifs seront définis en fonction des moyens affectés par la CCPL, les communes et leurs partenaires aux différents leviers d'action identifiés : liste en annexe.

Il s'agit d'identifier les leviers assurant les gains les plus importants au moindre coût.

Les écoprojets



À côté d'actions qui seront initiées par les communes et la CCPL, le PCAET a aussi pour but de soutenir des **écoprojets** : projets de développement durable et de lutte contre le changement climatique portés par des citoyens, des associations ou des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

- *Identifier les écoprojets*
- *Impliquer les communes*
- *Impliquer les habitants*



Des contacts ont été pris :

- avec les maires et les élus
- avec les services des communes et de la CCPL
- avec les associations, citoyens, agriculteurs, entreprises...

Quelques exemples d'écoprojets

Les écoprojets dans la CCPL portent surtout sur la 3^e priorité, **l'alimentation**.

Des AMAPs :

- **Le panier des thermes** (Forges-les-Bains)
- **Le panier des indiens** (Les Molières)
- **Les jardins de Pecqueuse** (Limours)

Ces 3 AMAPs sont notamment fournies par **L'abeille hurepoise** (miel local – Briis-sous-Forges) et la ferme **Lafouasse** (légumes bio - Pecqueuse)

- **AMAPlace** (Courson-Monteloup) créée en 2019

Des productions partagées :

- **Les Jardiniers Solidaires du Hurepoix** (lien avec le Carrefour des Solidarités)
- **Incroyables Forgeois** (Forges-les-Bains)
- **Potago** (Gometz-la-Ville)
- **Du Trèfle au potager** (siège à Briis-sous-Forge, ferme à Chevreuse)
- **Bee'Apis** (rucher partagé - Limours)
- **Grainothèques** (Les Molières et projet à Fontenay-Les-Briis via Mille-Pertuis)

Des épiceries participatives :

- Une au stade embryonnaire à Courson-Monteloup (ambition extra-communale)
- Une en projet à Vaugrigneuse en 2019

Un projet de méthanisation (Janvry)

Des fermes maraichères, agro-écologiques et pédagogiques :

- **Fermelt** (via le Jardin de Courson à Courson-Monteloup)
- **Les Terres du Lendemain** (Les Molières)
- **Mon oasis** (Limours)

Quelques exemples d'écoprojets



Les écoprojets en matière de **bâtiment** et de **transport** sont pour le moment peu nombreux, mis à part les systèmes de covoiturage que sont *Rezo Pouce* et *Karos*. Il n'existe ainsi pas d'écoprojets connus **d'éco-construction** (avec usage de matériaux et dispositifs naturels, recyclables et moins polluants).

En revanche, sur ces deux priorités, **les collectivités sont davantage porteuses d'initiatives**, dont par exemple :

- **Un projet de bâtiment périscolaire avec ECS solaire et énergie photovoltaïque** (Fontenay-les-Briis)
- **Un plan Vélo et achat véhicule électrique** (CCPL)

Cela n'empêche pas les collectivités d'agir en matière **d'alimentation**, avec notamment :

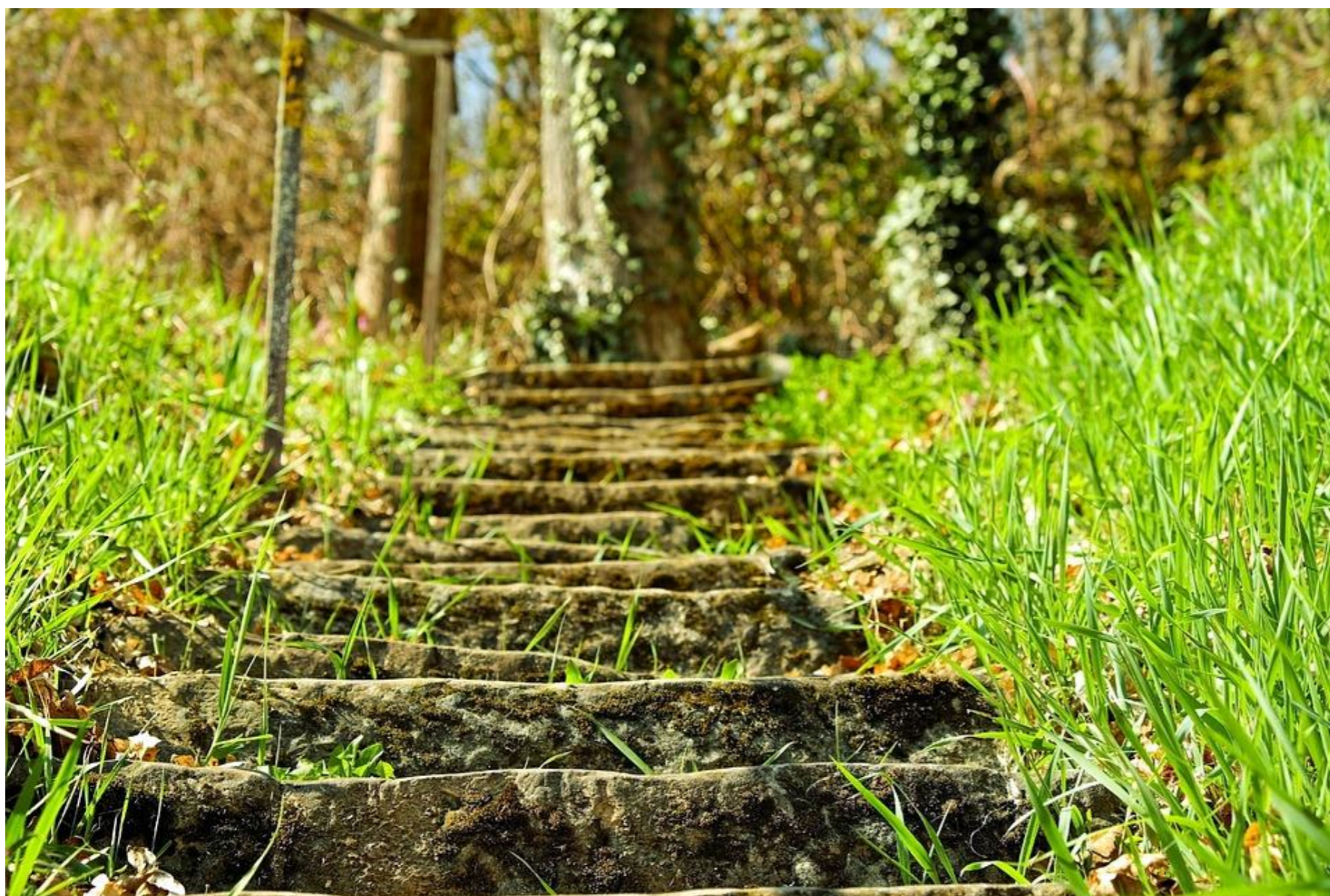
- **Deux projets de cuisine centrale au profit des écoles et des personnes âgées** (Forges-les-Bains, Les Molières)

En outre, la société civile est présente sur d'autres domaines que les priorités établies, **en particulier l'économie circulaire avec la gestion des déchets et le recyclage** :

- **Repair-café** (Les Molières, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains)
- **Recyclivre via Mille-Pertuis** (Fontenay-les-Briis)
- **Recyclerie en réflexion : La Fabrique de l'Hurepoix**



Les prochaines étapes



Les prochaines étapes

Définition du programme d'actions (phase 3)

- ✓ Retenir les actions portées par la CCPL et/ou les communes pour les années à venir, les évaluer et les planifier
- ✓ Poursuivre les contacts avec les partenaires
- ✓ Evaluer les écoprojets retenus, les soutenir/amplifier si possible

Mettre en place une gouvernance du Plan Climat

- ✓ Assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan Climat par un comité de pilotage composé de personnes qualifiées issus des collectivités, du monde associatif et citoyen
- ✓ Exemplarité des collectivités : dans le management de l'énergie, dans la consommation de produits à faible impact environnemental, dans la préservation de la biodiversité, dans les compétences, dans les événements...
- ✓ Coordonner les actions avec les partenaires et territoires voisins
- ✓ Sensibilisation, information, implication des communes, associations, habitants

Nous contacter

CCPL

- **M. Léopold Le Compagnon, vice-président** 06 80 01 50 46 l.lecompagnon@cc-paysdelimours.fr
- **Mme Isabelle Lamourre, Directrice Générale des Services** 01 64 90 77 96
i.lamourre@cc-paysdelimours.fr
- **M. Florian Marquet, Responsable services culturel et environnement** 01 64 90 01 40
f.marquet@cc-paysdelimours.fr
- **M. Cyril Maré, Chargé de mission environnement** 01 64 90 78 28
environnement@cc-paysdelimours.fr

Cabinet Lamy Environnement

- **Didier Lamy** 04 78 62 67 10 d.lamy@lamy-environnement.com
- **Étienne Lacroix** 06 87 05 53 08 e.lacroix@lamy-environnement.com

N'hésitez pas à nous contacter pour toute réaction ou question.

***Vous pouvez aussi faire part de vos réactions, suggestions, témoignages...
sur le site de la Communauté de communes :***

***<http://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet>
ou par mail pcaet@cc-paysdelimours.fr***

Annexe

Des constats

aux leviers d'action

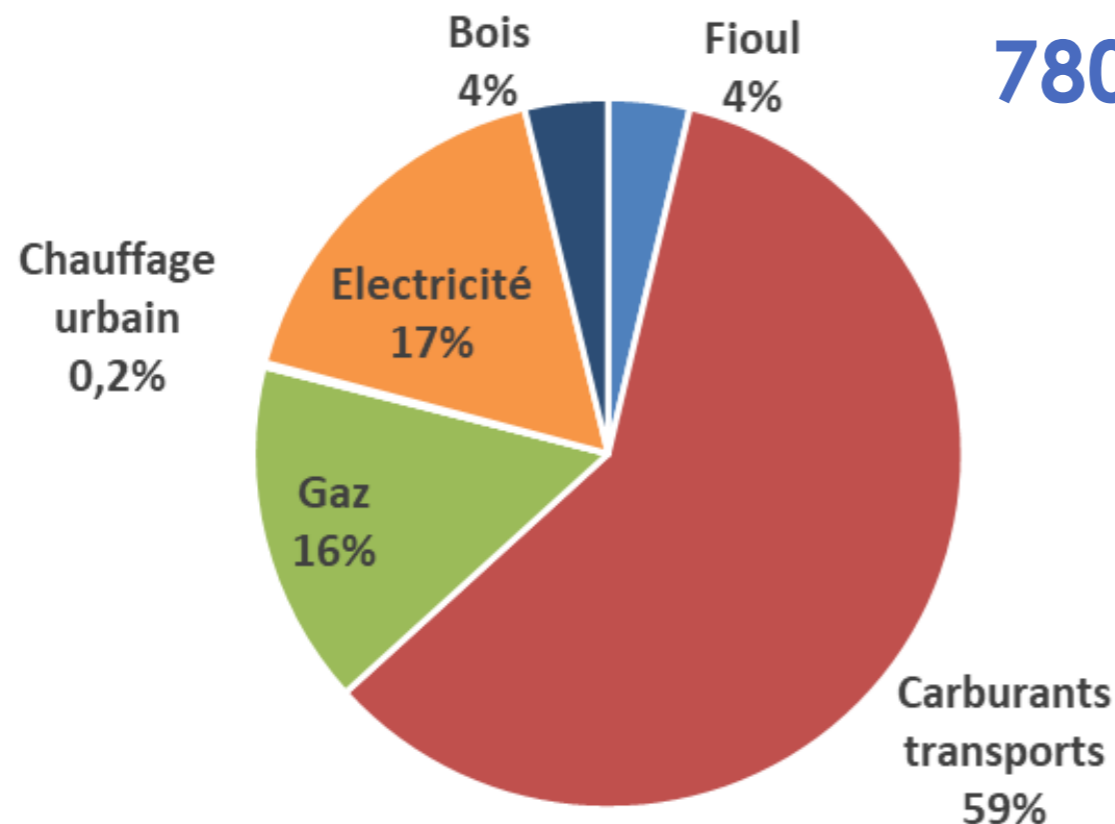
L'énergie



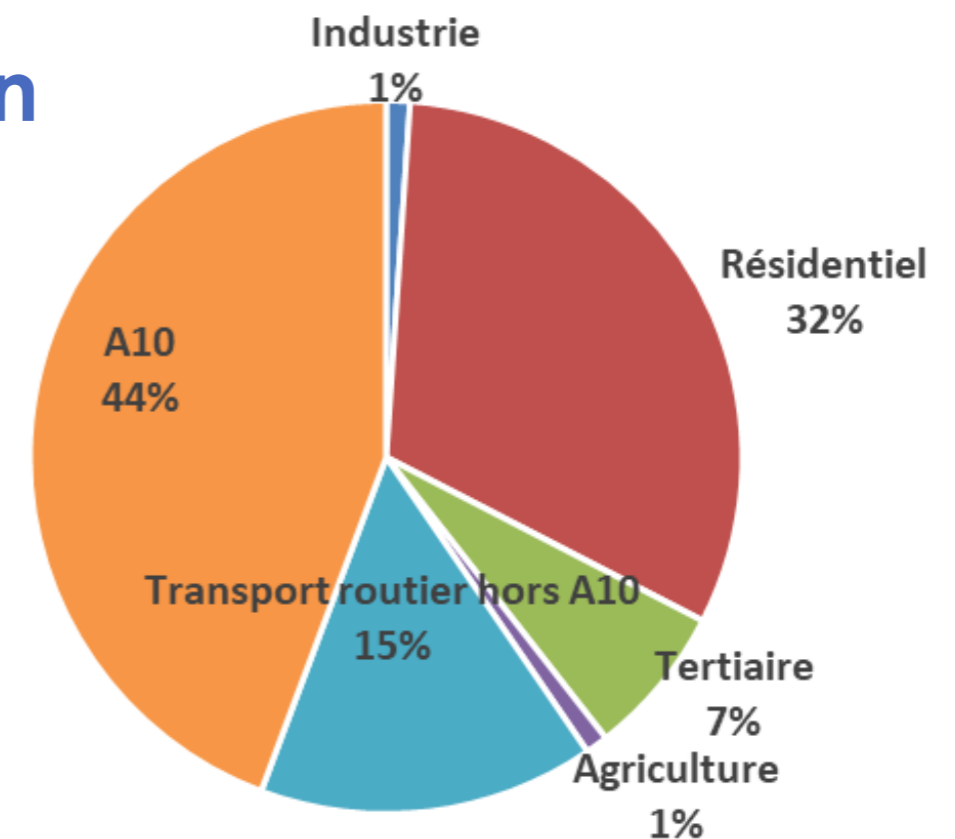
Constats

- ✓ Les produits pétroliers et le gaz représentent une part importante de la consommation d'énergie : 75 % d'énergies fossiles.
- ✓ La consommation d'énergie du résidentiel par habitant est élevée : 9,1 MWh par habitant contre 7 MWh en moyenne nationale
- ✓ Les EnR sont peu développées

780 GWh/an



Répartition de la consommation d'énergie par type d'énergie



Répartition de la consommation d'énergie par secteur

Source : Airparif, consommations d'énergie du territoire en 2016

Axes d'intervention

- ✓ Réduire les transports
- ✓ Réduire les consommations d'énergie des bâtiments
- ✓ Développer les EnR

Leviers d'action

- ✓ Déplacements : réduire le besoin ; développer les alternatives à la voiture solo (covoiturage, transports en commun et modes doux) ; favoriser l'utilisation de véhicules moins consommateurs et moins émetteurs.
- ✓ Bâtiments résidentiels et tertiaires : réduire les consommations d'énergie (efficacité et sobriété)
- ✓ Développer les EnR

Les gaz à effet de serre : émissions et séquestration

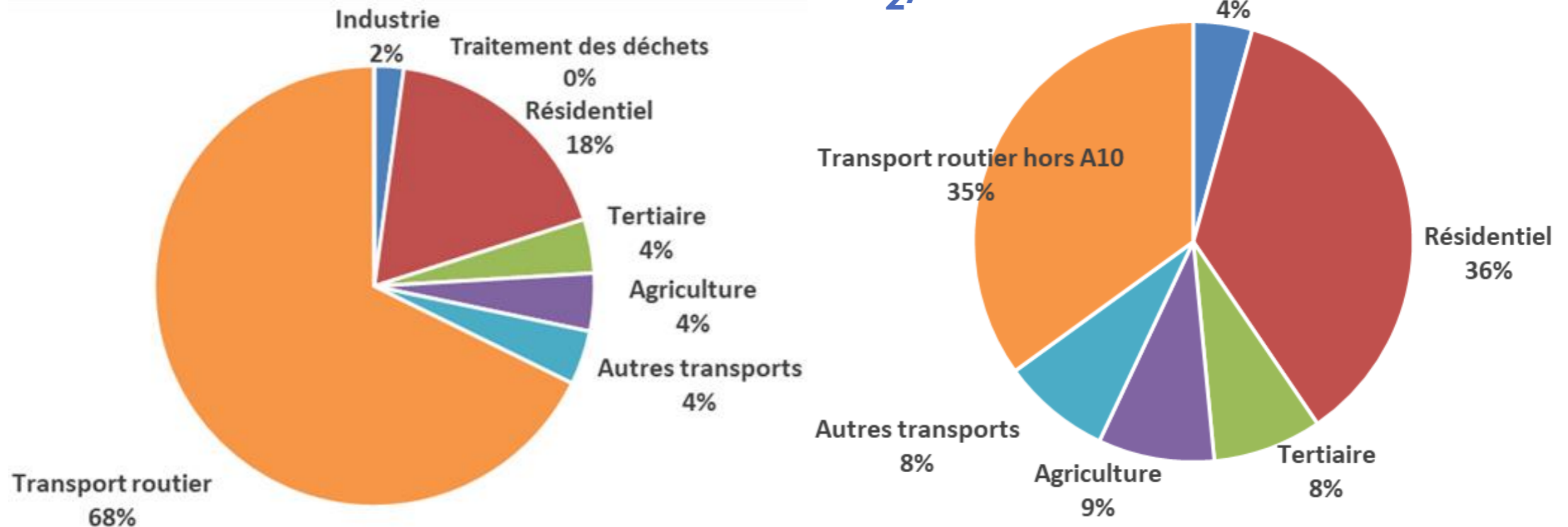


Émissions de GES

Constats

- ✓ Le transport routier hors A10 et le résidentiel / tertiaire représentent près de 80 % des émissions
- ✓ Les déplacements sont fortement dépendants de la voiture

186 000 tCO₂/an



Emissions de GES par secteur avec et sans le trafic sur l'A10

Source : Airparif, émissions de GES du territoire en 2016

Axes d'intervention

- ✓ Réduire les émissions liées aux consommations d'énergie : (voir Énergie) + décarboner l'énergie
- ✓ Réduire les émissions non énergétiques (fertilisation des sols agricoles, gestion des déjections animales, activités industrielles avec des procédés de décarbonatation...)
- ✓ Réduire les émissions indirectes (alimentation, déchets...)

Leviers d'action

- ✓ Résidentiel : (voir Énergie) + sortir des énergies fossiles → électricité et énergies renouvelables
- ✓ Déplacements : (voir Énergie) + décarboner l'énergie
- ✓ Agriculture : faire évoluer les pratiques agricoles (réduction des apports d'engrais,...),
- ✓ Déchets : réduire les quantités à la source ; améliorer le taux de recyclage ; développer la valorisation des biodéchets (compostage, méthanisation).
- ✓ Alimentation : réduire la consommation de viande, et en 1^{er} lieu, de viande bovine ; lutter contre le gaspillage alimentaire ; privilégier les produits de saison et locaux.

Constats

- ✓ Importance de la **forêt** (25 % de la surface du territoire) et de l'agriculture (57 % de la surface)
> **séquestration** évaluée à ~ 15 ktCO₂e /an, soit l'équivalent de 8 % des émissions
- ✓ Une **propriété forestière très morcelée** (surface moyenne de la propriété 1,6 ha, légèrement supérieure à la moyenne nationale 1,3 ha).
- ✓ Une seule scierie en Ile de France (éloignée du territoire : Crécy-la-Chapelle ; 70 km)

Axes d'intervention

- ✓ Préserver la forêt et améliorer les pratiques de gestion sylvicole
- ✓ Augmenter la séquestration dans les terrains agricoles
- ✓ Planter des arbres, des haies
- ✓ Développer l'utilisation du bois comme matériau de construction*

* Le bois d'œuvre est, avec la forêt, l'autre grand gisement de séquestration du carbone.

Séquestration de carbone

Leviers d'action

- ✓ Gestion de la forêt : faire adhérer les petits propriétaires aux plans de gestion et reprendre les biens sans maîtres
- ✓ Agroforesterie, développement des haies...
- ✓ Favoriser l'utilisation du bois comme matériau de construction :

La qualité de l'air



Constats

- ✓ Les transports sont la première cause de pollution atmosphérique, mais le résidentiel et l'agriculture ont également une contribution importante.

Axes d'intervention

- ✓ Réduire les transports et favoriser les motorisations moins émettrices
- ✓ Réduire les émissions de particules liées au chauffage au bois
- ✓ Faire évoluer les pratiques agricoles

Leviers d'action

- ✓ Transports : voir Energie et gaz à effet de serre
- ✓ Résidentiel : améliorer la performance du chauffage au bois (appareils, pratiques, qualité du bois)
- ✓ Agriculture :

Adaptation au changement climatique



Constats

- ✓ Les impacts principaux concernent la biodiversité, la ressource en eau et la population.

Axes d'intervention

- ✓ Préserver la ressource en eau
- ✓ Préserver la biodiversité
- ✓ Prévenir les risques pour la population

Leviers d'action

- ✓ Eau :
 - Qualité de la ressource en eau : lutter contre la pollution
 - Quantité de la ressource en eau : maîtriser la consommation, contribuer à la recharge des nappes, ...
 - Eau potable : sécuriser l'approvisionnement en eau potable
 - Gérer les eaux pluviales (ruissellements, inondations...)
- ✓ Biodiversité : sensibiliser la population, préserver les zones humides, riches en biodiversité et évaluer les possibilités de classement en espaces naturels sensibles
- ✓ Risques sanitaires : voir qualité de l'air ; adapter le territoire aux vagues de chaleur...
- ✓ Continuité de service public
- ✓ Agriculture : adapter les pratiques